

## Stratégie d'investissement

A European UCITS V - Compliant fund  
Classification AMF : Actions des pays de la zone euro

### Principales convictions de valeurs ISR de la zone euro

zone euro ISR

<b>Objectif de gestion</b> A un horizon d'investissement « Actions », battre l'indice Euro STOXX Large dividendes nets réinvestis.	<b>Univers de référence</b> Actions de la zone euro ayant une capitalisation boursière supérieure à 5 000 M d'euros.	 VALUE BLENDED GROWTH
	<b>Caractéristiques</b> Portefeuille Actions pur. Décorrélait à CT des grands indices. Eligible au PEA	
		Code Bloomberg : METVSRIFP

## Caractéristiques du compartiment

### L'équipe et le compartiment

Direction de la gestion	Isabel LEVY / Ingrid TRAWINSKI / Cédric HERENG
Equipe de gestion Europe	Gestion collégiale
Responsable depuis	07/2008
Date de lancement du compartiment (*)	31/03/2017
Changement de processus de gestion	Oui
Horizon conseillé	5 ans

### L'administration du compartiment

<b>Actif Net</b> (en millions)	<b>178,2 EUR</b>
<b>Valeur Liquidative (VL)</b>	<b>319,73 EUR</b>
Fréquence de calcul	Quotidienne
Cours de valorisation retenu	Cours de clôture
<b>Code ISIN (A)</b>	<b>FR0010632364</b>
Dépositaire	CACEIS Bank
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Type	Capitalisation
Emprise des 5 premiers souscripteurs	78,75 %
Frais de gestion max (A)	1,50 %
Frais courants (A)	1,52 %

### Univers de référence

Classification Morningstar Pro	Actions zone euro Grandes Cap.
<b>Indice de référence</b>	<b>Euro STOXX Large</b>
Changement de l'indice de référence	Non
Fréquence de rebalancement	Quotidienne
Dividendes nets réinvestis	Oui

(\*) Le compartiment METROPOLE Value SRI est issu de la fusion absorption du FCP METROPOLE Value SRI, créé le 09/07/2008. La part A créée le 09/07/2008 est devenue la catégorie d'actions A le 31/03/2017. Le 29/03/2018, ce compartiment a absorbé le compartiment METROPOLE Euro et est devenu le compartiment METROPOLE Euro SRI.

## La vie du compartiment : Commentaire de gestion



Equipe de gestion Europe : Ingrid TRAWINSKI, Jérémy GAUDICHON, Fredrik BERENHOLT, Isabel LEVY, Thibault MOUREU, Markus MAUS, Cédric HERENG.

Les marchés actions de la zone euro ont achevé le mois étale en dépit du retour de l'aversion pour le risque. La fragilité de certains pays émergents, les tensions commerciales entre les Etats-Unis et ses principaux partenaires commerciaux ainsi que l'annonce du budget italien par le gouvernement de coalition ont été les principaux facteurs de craintes ce mois-ci. La bonne tenue des indicateurs macroéconomiques a cependant permis de contenir l'impact de ces nouvelles. Dans ce contexte, les secteurs de l'énergie, des financiers et des matériaux ont affiché les plus fortes performances. A l'inverse, les biens de consommation non cyclique, la technologie et les communications ont affiché les reculs les plus marqués. Le compartiment a surperformé son indice de référence sur la période. Les principaux contributeurs à cette performance relative sont thyssenkrupp, qui a annoncé la séparation de ses activités industrielles et de production d'acier, Carrefour, Royal Dutch Shell, Société Générale et Unicredit. Parmi les principaux contributeurs négatifs, citons Publicis, BMW, Smurfit Kappa et Allianz. Schneider Electric, le fournisseur français de matériel électrique, nous a présenté son outil d'évaluation de l'impact de sa politique RSE. Riche de 21 indicateurs ESG quantifiables et d'une méthodologie transparente, cet outil contribue à l'amélioration de la communication avec les investisseurs, et au-delà, avec l'ensemble des parties prenantes du groupe. Disposer d'un cadre stable garantit également le suivi de ces performances dans le temps. Par ailleurs, à l'instar d'autres groupes industriels, Schneider Electric impose ses exigences ESG à l'ensemble de ses fournisseurs. A cette fin, la société a recours aux services d'EcoVadis, qui en fournit une évaluation et permet de sélectionner les fournisseurs respectant les standards requis. Ces éléments attestent du développement d'outils de mesures ESG objectifs à même d'améliorer le dialogue entre les parties prenantes et les performances ESG des entreprises. Sur le mois nous avons allégé nos positions en Repsol et Royal Dutch Shell, profitant de la forte performance du secteur depuis le début d'année. Nous avons également allégé Deutsche Telekom, Orange, Telefonica, Sanofi, Eutelsat et Philips. En contrepartie, nous avons renforcé BNP Paribas, Société Générale et Banco Santander qui offrent un potentiel de revalorisation important. Nous avons également renforcé Imerys, TechnipFMC et Hugo Boss. La note ESG du portefeuille reste inchangée à AA.

## Souscriptions / rachats

Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 12 h auprès de CACEIS Bank succursale de Luxembourg et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée en retenant les cours de bourse de clôture du jour même, soit à cours inconnu. Les règlements y afférents interviennent le surlendemain ouvré qui suit la date de la valeur liquidative retenue (J+2). **CACEIS Bank succursale de Luxembourg : Tél. 00 352 47 67 70 63 - Email : FDS-Investor-services@caceis.com.** Nous vous remercions de demander à votre intermédiaire financier de spécifier à CACEIS Bank le code BIC/BIC1 attribué à votre société.

Le présent document a un caractère purement informatif et ne constitue ni 1) une invitation ou une incitation à investir dans les instruments financiers qui y sont décrits, ou une proposition de vente desdits instruments financiers, ni 2) un quelconque conseil en placement. Il convient de lire attentivement la dernière version du prospectus (disponible auprès de METROPOLE Gestion et sur notre site Internet : [www.metropolegestion.com](http://www.metropolegestion.com)) avant de décider d'investir dans les instruments financiers décrits dans le présent document. Les futurs investisseurs doivent prendre les dispositions nécessaires pour déterminer le montant qu'ils peuvent investir, en fonction des considérations légales, fiscales et comptables qui s'appliquent à leur situation particulière. La diffusion du présent document ou du prospectus pouvant être limitée par la loi dans certains territoires ou certains pays, les investisseurs sont tenus de s'informer des restrictions en question et de les respecter dans tout territoire ou pays concerné. Les opinions exprimées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Les investisseurs doivent s'assurer qu'ils disposent de la dernière version disponible du présent document. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats actuels ou à venir. Les données sur la performance ne prennent pas en compte les commissions facturées pour l'émission ou le rachat de parts ou d'actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant investi. METROPOLE Gestion est agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : [metropleg@metroplegestion.fr](mailto:metropleg@metroplegestion.fr). Ce document a été publié par la société de gestion de portefeuille : METROPOLE Gestion SA 9, rue des Filles Saint-Thomas, 75002 Paris, France – Tél. +33 (0) 1 58 71 17 00 – Fax : +33 (0) 1 58 71 17 93 – [www.metroplegestion.com](http://www.metroplegestion.com). METROPOLE Gestion SA a obtenu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 2, France, sous la surveillance de laquelle elle est placée.

## Performances et risques

DEPUIS LE (09/07/2008)



Indicateurs de risque	1 an	3 ans
Volatilité	11,15 %	16,94 %
Volatilité indice de référence	11,49 %	15,78 %
Tracking error	3,85 %	4,54 %
Ratio d'information	-1,11	-0,87
Ratio de Sharpe	-0,49	0,20
Alpha	-0,04	-0,14
Bêta	0,91	1,03

Morningstar : ★★

Indicateur synthétique de risque (SRI) <sup>1</sup>



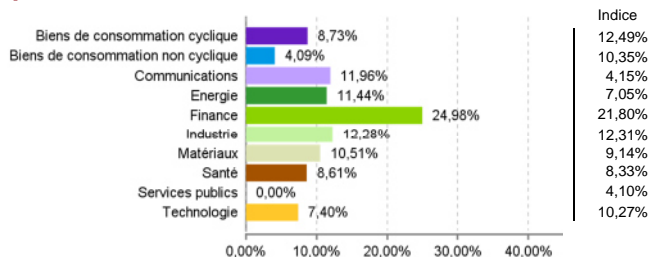
Performances	Dep. Origine	Annualisée	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Portefeuille</b>	<b>59,87%</b>	<b>4,69%</b>	<b>-2,61%</b>	<b>0,93%</b>	<b>-0,59%</b>	<b>0,14%</b>	<b>-5,78%</b>	<b>9,32%</b>	<b>21,21%</b>	<b>66,34%</b>
Euro STOXX Large NR	48,88%	3,97%	-0,20%	-0,02%	0,43%	3,07%	-1,52%	22,42%	40,23%	65,45%
Ecart de performance	10,99	0,72	-2,41	0,95	-1,01	-2,93	-4,26	-13,10	-19,02	0,90
Moyenne de la catégorie*	55,12%	4,23%	-1,08%	-0,33%	0,14%	2,24%	-1,79%	21,04%	38,85%	71,28%
Classement (quartile)*	2	2	4	1	4	4	4	4	4	2

Calendaires	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008 (*)
<b>Portefeuille</b>	<b>4,27%</b>	<b>2,93%</b>	<b>6,73%</b>	<b>1,24%</b>	<b>27,74%</b>	<b>24,01%</b>	<b>-20,47%</b>	<b>12,22%</b>	<b>32,35%</b>	<b>-24,36%</b>
Euro STOXX Large NR	10,81%	3,97%	8,66%	4,30%	22,69%	19,21%	-14,03%	0,83%	25,63%	-28,27%
Ecart de performance	-6,54	-1,04	-1,93	-3,06	5,05	4,80	-6,44	11,39	6,72	3,91
Moyenne de la catégorie*	12,06%	2,72%	11,26%	2,48%	22,41%	19,77%	-15,76%	4,05%	27,31%	-27,08%
Classement (quartile)*	4	2	4	3	1	1	4	1	1	1

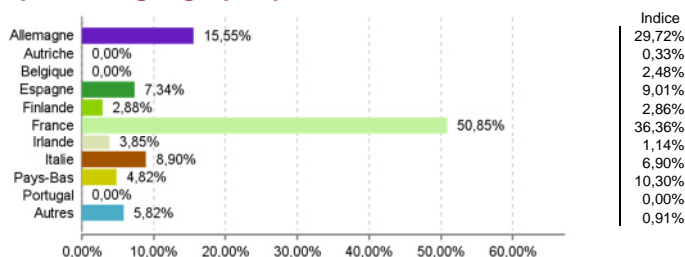
Le compartiment METROPOLE Value SRI est issu de la fusion absorption du FCP METROPOLE Value SRI, créé le 09/07/2008. La part A créée le 09/07/2008 est devenue la catégorie d'actions A le 31/03/2017. Le 29/03/2018, ce compartiment a absorbé le compartiment METROPOLE Euro et est devenu le compartiment METROPOLE Euro SRI. \*Catégorie "Actions zone euro Grandes Cap." et quartile Morningstar. Les performances et réalisations du passé ne constituent en rien une garantie pour des performances actuelles ou à venir.

## Analyse du portefeuille

### Répartition sectorielle



### Répartition géographique



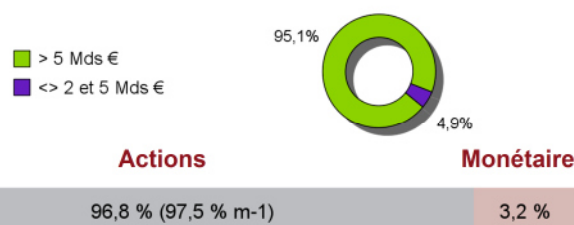
### Principales lignes

**38,6 %**

TOTAL	4,8 %
SIEMENS	4,5 %
BANCO SANTANDER	4,2 %
BNP PARIBAS	4,0 %
SOCIETE GENERALE	3,8 %
UNICREDIT	3,8 %
SANOFI	3,8 %
INTESA SANPAOLO	3,7 %
PUBLICIS GROUPE	3,0 %
AXA	3,0 %

Capitalisation moyenne du portefeuille : **44 033 M€**

### Répartition par capitalisation



**Actions**

**Monétaire**

96,8 % (97,5 % m-1)

3,2 %

Nombre de lignes : 39

Entrées du mois : -

Sorties du mois : -

Source : METROPOLE Gestion

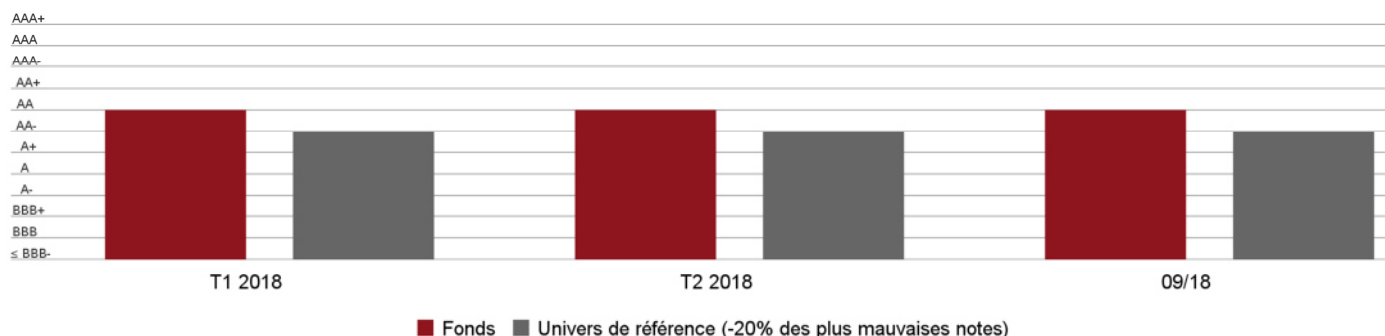
(1) Indicateur synthétique de risque PRIIPs (SRI) : Echelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

### Empreinte carbone (t eq. CO2/an/M€ du CA)

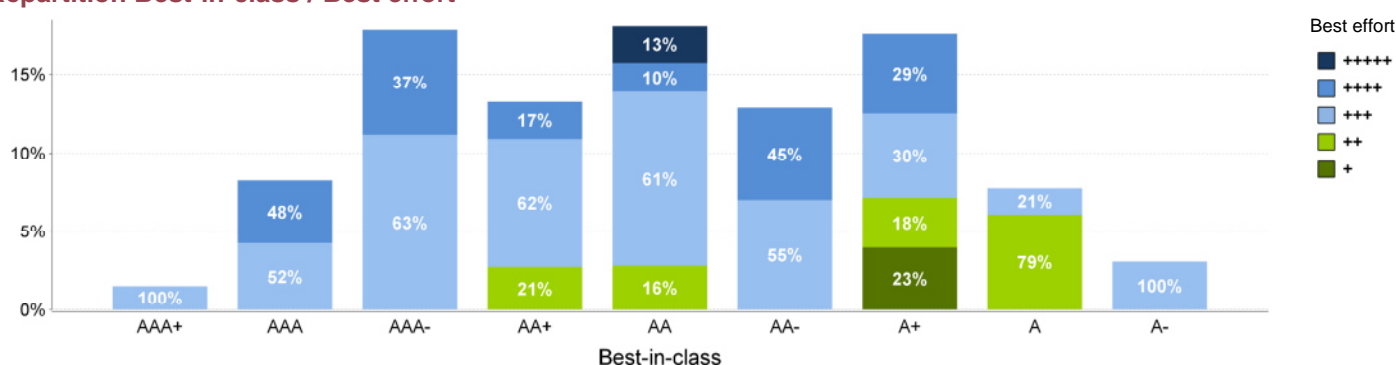
Portefeuille	155,49
Indice	222,07

## Analyse ESG/ISR

### Rating ISR global du portefeuille



### Répartition Best-in-class / Best effort



## Méthodologie et glossaire

Notre démarche d'analyse ISR se base sur une approche multisectorielle, Best-in-class / Best effort qui incite les sociétés à s'améliorer sur les trois grands thèmes extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

L'approche « Best-in-class » consiste à sélectionner les sociétés européennes meilleures que la moyenne des entreprises de leur secteur sur les critères ESG. L'échelle de notation « Best-in-class » va de AAA+ CCC-.

L'approche « Best effort » consiste à sélectionner les sociétés européennes qui ont réalisé des efforts de développement sur les enjeux ESG. L'échelle de notation « Best effort » va de 5 à 1 étoiles.

#### Nous sélectionnons des valeurs :

- présentant une décote par rapport à leur valeur industrielle,
- présentant une santé financière en adéquation avec leur activité et le cycle économique,
- présentant une forte conviction extra-financière : les sociétés supérieures ou égales à BBB- (investment grade) peuvent être choisies sans condition de Best effort ; les sociétés avec une note inférieure ou égale à BB+ peuvent être choisies sous condition d'une note Best effort +++ minimum ; les sociétés de la catégorie CCC sont exclues.

Notre processus de gestion Value Responsable prévoit de maintenir pour le portefeuille une note ESG moyenne supérieure à celle de l'univers des sociétés cotées de la zone euro dont la capitalisation boursière est supérieure à 5 Milliards d'euro (environ 280 sociétés), dont on retire 20% des plus mauvaises notes.

Le rating ISR global du portefeuille est calculé en moyenne pondérée.

L'empreinte carbone est calculée en tonne équivalent CO<sub>2</sub> par an et millions d'euros de chiffre d'affaires. Le périmètre de calcul intègre les émissions de scope 1 et scope 2.

Le scope 1 (émissions directes) regroupe les émissions de gaz à effet de serre (GES) directement liées à la fabrication d'un produit. Par exemple, si la fabrication du produit a nécessité l'utilisation de pétrole, la combustion de carburant, ou si la production du produit a engendré des émissions de CO<sub>2</sub> ou de méthane, toutes ces émissions sont comptabilisées dans le scope 1.

Le scope 2 (émissions indirectes) regroupe les émissions de GES liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication d'un produit (telle que l'électricité utilisée pour alimenter les usines où le produit est conçu).